## L'Apollon citharède d'Uriage

Par Waldemar Deonna, Genève

La statuette en bronze que voici (v. fig.), haute de 35 cm, a été trouvée jadis avec une autre lors de la construction de l'établissement thermal d'Uriage, dans le département de l'Isère, en France<sup>1</sup>. Longtemps conservée au château d'Uriage, dans la collection du comte de Saint-Ferréol<sup>2</sup>, elle appartenait depuis une vingtaine d'année à un antiquaire, auquel le Musée d'Art et d'Histoire de Genève l'a acquise en 1947<sup>3</sup>.

La Gazette archéologique de 1883 l'a signalée en quelques lignes<sup>4</sup>, et J. Overbeck en a repris les indications dans sa Griechische Kunstmythologie en 18895; en 1897, S. Reinach l'a inscrite dans son Répertoire de la statuaire grecque et romaine<sup>6</sup>. Par sa valeur artistique, comme par son intérêt typologique, elle mérite mieux que ces brèves notices, et que leurs deux croquis sommaires au trait7.

Le dieu juvénile, entièrement nu, est debout; son corps repose sur la jambe droite; la gauche, dont le pied touche le sol par l'extrémité, se croise devant l'autre<sup>8</sup>. Cette attitude instable exige à la gauche du personnage un support, disparu, sur lequel s'appuyait le bras gauche levé obliquement et quelque peu plié au coude; la plus grande partie de l'avant-bras manque. La tête, tournée à sa gauche, regarde le haut du support de ses orbites creuses qui, jadis, avaient reçu des incrustations. Quant au bras droit, replié au coude jusqu'à toucher la hanche, il tient dans sa main fermée un objet à manche arrondi à une extrémité, incurvé et évasé en spatule à l'autre, assurément un plectre. A vrai dire, ce plectre res-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur les antiquités d'Uriage, cf. Saint-Prix Berriat, Rapport sur les antiquités et les bains d'Uriage près Grenoble, Mém. Soc. Ant. de France 8 (1829) 291; Dr Bernard, Notice historique sur la découverte et l'utilisation des eaux minérales d'Uriage, Bull. Soc. Sc. Nat. et Arts industriels Isère 2 (1840/2), 1841, 357; Bonnard et Percepied, La Gaule thermale, 1908. – Pour d'autres travaux sur Uriage, cf. R. Montandon, Bibliogr. générale des travaux paléontologiques et archéologiques, France I (1917) table, s. v. Uriage.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> S. Reinach mentionne encore dans la collection Saint-Ferréol deux autres petits bronzes trouvés à Uriage, Répert. de la stat. IV 65, 1 (Dionysos); 72, 9 (Satyre).

Nº d'inv., 18691. - Cf. Genava 26 (1948) 2.
 Gaz. arch. 1883, 304, fig.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> J. Overbeck, Griech. Kunstmythologie, IV, Besonderer Teil, III, fünftes Buch, Apollon,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> S. Reinach, Répert. de la stat. II 99, 4, fig.

<sup>7</sup> Nous l'avons sommairement décrite et nous en avons donné une image dans le journal Les Musées de Genève 6 (1949) nº 6.

<sup>8</sup> La jambe droite, brisée au dessous du genou, a été réparée au moyen d'une bague en laiton, de 7 mm, qui en a quelque peu augmenté la longueur, si bien qu'actuellement la pointe du pied gauche ne touche plus le sol comme elle le faisait originellement; de plus, cette pointe du pied gauche, brisée, a été mal remise en place.

9 Cf. les formes diverses de plectre, Saglio-Pottier, Dict. des ant., s. v. Lyra 1446, nº 1.

semble plutôt à un strigile. Mais on note en effet des formes inusitées du plectre dans certaines figurines gallo-romaines d'Apollon, sans doute par ignorance des auteurs sur la nature de cet instrument, jusqu'à des plectres pisciformes que tiennent les Apollons d'Allerey, de Volesvres, de la Comelle, et même en véritable poisson dans le bronze de Chavériat<sup>10</sup>.

La chevelure, partagée sur le milieu du front, est rassemblée en un épais bourrelet tout autour de la tête, et, à son sommet, en un nœud élégant dont les extrémités symétriquement opposées semblent de petites ailes; des mèches, de longueur inégale, se détachent devant chaque oreille et de chaque côté de la nuque. Cette coiffure savante, qui comporte diverses variantes; tout en conservant comme élément fondamental le nœud, apparaît déjà vers le milieu du IVe siècle av. J.-C.<sup>11</sup>, mais elle est surtout fréquente après cette date, à l'époque hellénistique et grécoromaine<sup>12</sup>. De nature essentiellement féminine, elle est donnée aux jeunes femmes, surtout à Aphrodite<sup>13</sup>, mais aussi à Apollon, dieu dont la chevelure n'a jamais été touchée par les ciseaux, et dont le type figuré s'alanguit et s'effémine depuis Praxitèle<sup>14</sup>. Un Apollon nu à la cithare, figure en bronze de Pompéi, qui présente de grandes analogies avec le nôtre<sup>15</sup>, en donne un exemple entre autres.

A lui seul, le plectre suffit à désigner Apollon, et cet accessoire appelle comme complément la cithare ou la lyre. L'auteur anonyme de la notice parue dans la Gazette archéologique suppose avec raison que la main gauche en tenait une, posée sur un cippe ou une colonne, opinion admise par Overbeck. Comme le bras gauche, lorsqu'il était entier, montait à peu près à la même hauteur que le sommet de la tête, comme celle-ci, tournée vers l'instrument qu'elle regardait, n'est pas levée, mais à peine baissée, presque horizontale, nous devons supposer que la main gauche tenait la cithare par son extrémité supérieure, et que l'instrument état à peu près au niveau de la tête, tout au plus un peu plus bas¹6. Le support sur lequel il reposait était-il un simple cippe, une colonne, un tronc d'arbre ? Etait-il recouvert d'une draperie, pour en atténuer la raideur verticale ? Il est difficile de le dire, les monuments offrant ces diverses possibilités.

Les images d'Apollon nu, ayant à sa gauche la cithare sur un support, tenant

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Lantier, Les Beaux-Arts de France 8 (1944) 80; id., Les origines de l'art français (1947) fig. 121 (Apollon de Volesvres).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Ex. Aphrodite du Capitole, attribuée par certains à Scopas, au milieu du IVe siècle, Charbonneaux, La sculpture grecque classique II pl. 81-82; Reinach, Recueil de têtes idéales ou idéalisées 147, pl. 186-187.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Saglio-Pottier, s. v. Coma 1359; Reinach, Recueil de têtes, 147. 149. 150; Furtwängler, Masterpieces 408, n. 10; id., Coll. Sabouroff 22.

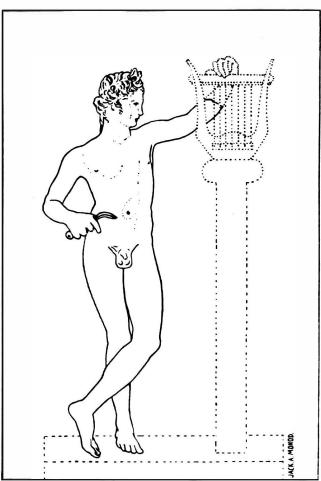
 <sup>13</sup> ex. Bernoulli, Aphrodite 320, 390; Reinach, Recueil de têtes 147, pl. 187 (Louvre);
 149, pl. 188 (coll. Barracco); 150, pl. 189 (Brit. Mus.), 151, pl. 190 (Brit. Mus.), etc.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Cette coiffure donnée à Apollon, Overbeck, Apollon 147, Apollonköpfe mit aufgebundenem Vorderhaar, ex.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Overbeck 198, nº 5, fig. 11; Museo Borbonico II pl. 23; Clarac-Reinach, Répert. de la stat. I 241, pl. 476 D.

<sup>16</sup> La cithare est placée à des hauteurs variables sur le support; cf. Reinach, Répert. de la stat., passim.; au niveau de la tête, ibid. V 35, 7.





le plectre dans la droite<sup>17</sup>, sont nombreuses, avec diverses variantes dans l'attitude des bras et des jambes<sup>18</sup>. Parfois les jambes ne sont pas croisées l'une sur l'autre<sup>19</sup>. Ailleurs, la gauche l'est sur la droite<sup>20</sup>, comme dans notre statuette, le bras droit étant allongé ou plus ou moins replié<sup>21</sup>.

Dans les exemples précédents, le bras gauche s'abaisse plus ou moins sur la cithare que supporte le pilier. Mais son geste est autre dans l'Apollon d'Uriage,

Instrument.

<sup>20</sup> Peinture de Pompéi, Reinach, Répert. de peintures grecques et romaines 23, 1. Autres types d'Apollon à jambes croisées, mais sans cithare, Reinach, Répert. I 240, 7, pl. 476 B; V 40, 5 (geste de l'Apollon lycien); monnaie de Tavia, Overbeck 303, nº 73, Münztafel IV

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Le bras droit fait parfois le geste de l'Apollon lycien, c'est-à-dire est ramené sur le sommet de la tête; ex. Rizzo, Prassitele, pl. CXXVI (Rome, Capitole); CXXVIII (Brit. Mus.). <sup>18</sup> Overbeck 194, VIII Gruppe. Der nackte Kitharöde; 196, Ruhend mit aufgestütztem

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ex. Reinach, Répert. I 250. 251; II 92; Overbeck, Münztafel IV nº 12; 302, nº 58 (Apollon nu, une draperie tombant dans le dos, le plectre dans la droite baissée, la lyre sur une colonne, monnaie de Tavia, Galatie, Septime Sévère); nº 13, 302, nº 59 (type semblable, mais entièrement nu, la lyre sur un trépied, monnaie de Trajanopolis, Thrace).

<sup>28 (</sup>main gauche abaissée).

21 Overbeck 218, bronzes de Liverpool, de Berlin; Reinach, Répert. II 93, 1 (Liverpool). - Walters, Catal. Bronz. Brit. Mus. (1899) 35, nº 271, pl. V (Thessalie). - Overbeck 198, nº 5, fig. 11, bronze de Pompéi; Museo Borbonico II pl. 23; Reinach I 241, pl. 476 D, monnaie de Tavia, Overbeck, Münztafel IV nº 14, 302, nº 60 (Septime-Sévère; tête du dieu tournée à sa droite). Cf. aussi l'Apollon à la cithare, aux jambes croisées, la main droite faisant le geste de l'Apollon lycien, Overbeck, 217, k, Modification mit gekreuzten Beinen; Reinach; ĬI 95, 7.





puisqu'il est levé obliquement de côté. On le retrouve dans une statuette en bronze de Dresde<sup>22</sup>, qui présente de très grandes analogies avec la nôtre. Il n'y a que de légères différences: le bras droit qui tient le plectre est abaissé; le bras gauche n'est pas levé autant, et il est plié davantage au coude; la chevelure est autre et détache de longues boucles sur chaque épaule. On peut cependant admettre que le bronze de Dresde dérive d'un même prototype que celui d'Uriage.

La jambe croisée sur l'autre est un détail caractéristique de notre statuette. La plastique grecque en ronde bosse n'admet cette pose que progressivement. Pour qu'elle soit possible, il faut que le corps s'appuie à un support, et ceci n'apparaît guère que dans la seconde moitié du Ve siècle av. J.-C.<sup>23</sup>. Auparavant, le corps humain au repos ne s'abandonne pas, ne sollicite pour se soutenir aucune aide extérieure. Le blessé de Bavai, où l'on voudrait reconnaître le Volneratus deficiens de Crésilas (vers 450), et aujourd'hui une Amazone, se soutient de sa lance. L'Amazone de Berlin (vers 440–430), qu'elle soit de Polyclète, de Crésilas, comme on tend à l'admettre, ou d'un autre maître, s'accoude à un pilier. Mais ce sont des blessés, dont la douleur excuse la défaillance, justifie le support. Cependant, vers la fin du Ve siècle, on commence à étayer le corps sans que l'action ne le justifie, par le seul désir

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Treu, Arch. Anz. 1889, 104, fig.; Reinach II 98, 10.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Sur ce sujet, Deonna, Du miracle grec au miracle chrétien I (1945) 110-111.

de varier les attitudes, d'en assouplir les rythmes, et, abandonnant la fière maîtrise tant corporelle que spirituelle de jadis, d'humaniser davantage les êtres de pierre et de bronze, de les montrer plus accessibles à toutes les faiblesses, qu'ils soient divins ou mortels. En une statue et une statuetté de l'Acropole d'Athènes, Athéna devait être appuyée à sa gauche, sans doute sur son bouclier, comme elle l'est sur un relief attique de 409, qui s'inspire assurément de prototypes statuaires<sup>24</sup>. L'Aphrodite de Corneto, l'Aphrodite à la tortue, toutes deux à Berlin, s'accoudent sur un pilier ou une statuette archaïsante. Les mortels subissent la contagion. Peut-être en était-il ainsi d'un éphèbe nu, statuette en bronze de Munich, dont l'original remonterait vers 440 av. J.-C.<sup>25</sup>, de la jeune fille en bronze de Berrhoea, de l'école postpolyclétéenne à la fin du Ve siècle. Le prétendu «Narcisse» du dernier quart du Ve siècle, dans le style polyclétéen, pose verticalement le bras gauche sur le pilier<sup>26</sup>. Un peu plus tard, Képhisodote l'Ancien donne ce schéma à son Hermès avec l'enfant Dionysos<sup>27</sup>, modifiant un type antérieur où le dieu porte l'enfant sans appui, en marche, et non au repos, dont l'Hermès de Minturnes est un exemple<sup>28</sup>. Puis Praxitèle répète cette attitude en diverses variantes, dans l'Apollon Sauroctone, le Satyre au repos, l'Apollon lycien, etc. Cependant, dans aucun de ces thèmes la jambe du côté de l'appui n'est vraiment croisée sur l'autre, elle est encore à côté de celle-ci, ou un peu en retrait, et, dans la solution maxima, place son pied derrière l'autre<sup>29</sup>.

L'Aphrodite drapée, du type dit «Euterpe», dont on connaît plusieurs répliques, et dont on attribue généralement l'original à Alcamène, dans le dernier quart du Ve siècle<sup>30</sup>, s'appuie à gauche sur un pilier, croise la jambe gauche sur la droite. Elle offrirait, je crois, le plus ancien exemple en ronde bosse de ce motif, qui accentue la nonchalance et l'abandon des précédents. Il apparaît plus marqué encore dans un type statuaire aux nombreuses répliques, dit jadis l'Apollon à l'oie, dans lequel on a voulu reconnaître une œuvre de Scopas, le maître du IVe siècle<sup>31</sup>: Pothos, le Désir, frère d'Eros, et primitivement ailé comme lui, s'appuie sur un sceptre qu'il tient à son extrémité de son bras gauche levé, et plus bas de son bras droit replié, traversant la poitrine. Pour certains érudits toutefois, l'original du

<sup>Praschniker, Die angelehnte Athena, Festschr. Amelung 176, fig. 1-4.
Sieveking, ibid. 235, pl. 19, fig. 1-2 (l'hypothèse est cependant incertaine, le hanche-</sup>

ment ne paraissant pas suffisant pour justifier l'appui extérieur).

26 Picard, Manuel d'arch. grecque II, Période classique, Ve siècle, II 705, fig. 284.

27 Bulle, Der schöne Mensch<sup>3</sup>, 1922, 42, fig. 23-24; Rizzo, Prassitele, pl. IV 3-4, monnaies; pl. XII-XIV.

28 Picard, Rev. Arch. 1941, 95, étudie ce type d'Hermes dionysophore, qui a précédé

celui de Képhisodote.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Ex. Satyre au repos, Apollon Sauroctone.

<sup>30</sup> Reisch, Jahresh. I (1898) 78; Schrader, Phidias 204; Praschniker, Festschr. Amelung

<sup>181;</sup> Charbonneaux, La sculpture grecque classique II 37, pl. 14.

31 L'identification a été faite par Furtwängler, Münch. Ak. Sbb. 1901, 783. Der Pothos des Skopas. – Bulle, Zum Pothos des Skopas, Jahrb. 56 (1941) 121 (reconstitution, fig. 1-2; répliques, 144); Beccatti, Il Pothos di Scopa, Le arti III (1940/41); Charbonneaux II (1945) 78, fig. 15; Picard, Une réplique oubliée du Pothos de Scopas, Rev. Arch. 1946, I, 224; id., Manuel d'arch. grecque, La sculpture III, Période classique, IVe siècle, lère partie II (1948) 653 (étude du ture et de sec répliques, fig. 277 cc.) (1948) 653 (étude du type et de ses répliques, fig. 277 sq.).

prétendu Pothos serait un Eros appuyé des deux mains sur un flambeau, qui aurait été conçu à l'époque alexandrine, sous l'influence de Scopas et de Praxitèle<sup>32</sup>; l'auteur en serait-il un Scopas le Jeune, du IIe siècle av. J.-C.33? Quoi qu'il en soit, on le voit, une progression graduelle modifie les types du Ve siècle fermement campés sur leurs deux jambes, pour les accouder, puis leur faire croiser une jambe sur l'autre. Rare encore au IVe siècle, ce dernier détail devient banal dans l'art ultérieur, donné à des sujets très divers, et à ceux qui auparavant ne le comportaient pas<sup>34</sup>.

On a relevé la parenté d'attitude entre le dit Pothos scopasique et l'Apollon Sauroctone praxitélien<sup>35</sup>. Notre statuette offre des analogies avec l'un et avec l'autre. Overbeck<sup>36</sup> l'a dérivée du Sauroctone, et Treu<sup>37</sup> rattache à celui-ci la statuette de Dresde, si voisine de la nôtre. L'Apollon d'Uriage en a l'attitude générale: corps appuyé à gauche sur un pilier et fortement hanché; bras gauche levé vers le support; bras droit replié; tête tournée, mais davantage, à sa gauche. Mais elle en diffère parce que sa jambe gauche est croisée sur l'autre.

En revanche, ce dernier détail existe dans le Pothos de Scopas, dont le bras gauche est aussi levé; mais, dans celui-ci les éléments divergents sont le geste du bras droit qui traverse la poitrine, et l'obliquité du corps, si prononcée qu'on craint de lui voir perdre l'équilibre, et qui contribue à exprimer l'ardeur passionnée du dieu, alors que le Sauroctone et la statuette d'Uriage ont une pose plus tranquille et plus assurée. Le type du Pothos a été adapté à d'autres motifs, entre autres à celui de l'Apollon à la lyre, dont une statue en marbre de Naples<sup>38</sup>, des monnaies<sup>39</sup>, offrent des exemples.

Il semble donc que la statuette d'Uriage remonte à un prototype hellénistique<sup>40</sup> qui adapte l'Apollon Sauroctone de Praxitèle et le Pothos de Scopas à un Apollon citharède.

Elle date de l'époque romaine, du Ier ou II e siècle de notre ère. A-t-elle été importée d'Italie? Nous croyons plutôt qu'elle sort d'un atelier gallo-romain; les statuettes

<sup>32</sup> V. Müller, Zum Pothos des Skopas, Jahrb. 58 (1943) 154.

<sup>33</sup> Mingazzini, Scopa minore, Arti figurative, II (1946) nº 3-4, 137. Contre: Bulle, Skopas und die Persönlichkeitsfrage in der griech. Plastik, JOAI 37 (1948) l.

<sup>34</sup> Ainsi de l'Hermès de Minturnes, en marche, à celui de Képhisodote et de Praxitèle, accoudé; du Satyre au repos de Praxitèle, accoudé, mais sans jambe croisée, au Satyre flûteur de l'école praxitélienne, à jambe croisée, etc.

35 Bulle, Jahrb. 56 (1941) 142; Charbonneaux, l. c.; Picard 661 n. l.

<sup>36</sup> Overbeck, Apollon 237. <sup>37</sup> Arch. Anz. 1889, 104.

<sup>38</sup> Picard 655, fig. 279.

<sup>39</sup> Ex. monnaie de Philippopolis, du temps d'Antonin: le dieu s'appuie du bras gauche à un tronc d'arbre vers lequel il tourne la tête, replie le bras droit, croise la jambe gauche sur la droite, attitude analogue à celle de la statuette d'Uriage, comme Overbeck l'a constaté. Est-ce le Sauroctone, comme le pense cet auteur, bien que celui -ci, sur d'autres monnaies et dans ses statues, ne croise pas la jambe? Overbeck 237, 304, nº 94, Münztafel V 2; Rizzo, *Prassitele*, pl. LXII, 1. Sur une monnaie de Tavia, l'Apollon lyricine croise la jambe gauche sur la droîte, étend le bras droit de côté, tourne la tête à sa droite; le schéma est aussi très voisin de celui de notre statuette, Overbeck, Münztajel IV 14.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Treu suppose un prototype hellénistique à la statuette de Dresde, Arch. Anz. 1889, 104.

en bronze d'Apollon à la lyre, nombreuses en Gaule, y attestent la faveur de ce thème<sup>41</sup>. Bien qu'elle reproduise un type classique, certains détails, surtout dans les traits du visage qui ont quelque chose de rude, une expression même un peu farouche, bien dans la note de l'art gallo-romain<sup>42</sup>, semblent confirmer son origine indigène.

<sup>41</sup> M. R. Lantier a publié la statuette en bronze d'un Apollon d'Allerey (Saône et Loire), qui tient le plectre dans la droite, et s'appuie de la gauche sur un pilier disparu; elle diffère de la nôtre parce que les jambes ne sont pas croisées, et parce que le bras gauche est abaissé et non levé. Il a noté que ce type a été fréquemment reproduit par les bronziers galloromains, spécialement en pays éduen (statuette de Volesvres, la Comelle sous Beuvray [Saône et Loire]), Chavériat (Jura), et que le grand nombre de figurines en bronze recueillies dans le Chalonnais et le Maconnais permettrait de croire à des ateliers indigènes, peut être situés à Lyon. Lantier, L'Apollon d'Allerey, Les Beaux-Arts de France VIII 78, fig; Gallia 4 (1946) 317. Toutefois, en plus des divergences d'attitude, la statuette d'Uriage est d'une technique bien supérieure à celle du groupe précédent.

42 Sur ce caractère, Deonna, Genava 19 (1941) 174.